

GUIDE PRATIQUE À DESTINATION DES PROFESSIONNELLS RIVERAINS



Le chantier *Mon réseau grandit* de construction de la 2^e ligne de Tram B et de la 1^{re} ligne de BHNS D de transports publics de la métropole brestoise représente une opportunité pour les entreprises de la région en termes de volume de travail et d'activités ; il est aussi source de questionnements pour les professionnels riverains.

Brest métropole, la Chambre de commerce et d'industrie du Finistère et la Chambre de métiers et de l'artisanat de Bretagne, en signant dès 2021 une charte d'objectifs, ont mis en place un partenariat sur le projet. Conscients des enjeux économiques liés au chantier, ils ont souhaité accompagner au plus près les commerces, artisans et entreprises situés sur le tracé.

De nombreux échanges, réunions publiques, ateliers réunissant les ressortissants des chambres consulaires à la CCI, les associations de commerçants, Brest métropole et BMA ont permis d'analyser de manière constructive et concertée les différents aspects du projet : les aménagements qui pour certains ont fait l'objet d'évolutions majeures, les stations, la communication avant et pendant le chantier pour rassurer visiteurs et clients... Le travail d'adaptation du projet et du chantier se poursuit en continu afin qu'il réponde aux besoins des usagers, professionnels riverains, habitants...

Brest métropole est particulièrement attentive au bon déroulement du chantier : respect des délais, accessibilité aux commerces et entreprises, information des publics de façon multicanale.

Une information réactive et complète sur le chantier est également au centre du dispositif ; des médiateurs sont à votre écoute pour faciliter votre activité au quotidien. En cas de difficultés ponctuelles, des mesures vous sont proposées : prêt à taux bonifié et indemnisation à l'amiable.

Ce dispositif résulte d'un engagement important des partenaires de la Charte pour soutenir l'activité économique des entreprises, commerces, artisans situés à proximité du chantier. Nous sommes à vos côtés quotidiennement sur le projet et le chantier *Mon réseau grandit*.

Ce guide, à destination des professionnels riverains, présente l'ensemble des dispositifs d'accompagnement et de soutien aux activités économiques.

A - Le projet *Mon réseau grandit*

1. <i>Mon Réseau Grandit</i> : un projet métropolitain pour faciliter les mobilités	P.4
2. Renforcer le maillage territorial	P.6
3. Bientôt une 2 ^e ligne de Tram : la ligne B !	P.8
4. Et aussi une ligne de Bus à haut niveau de service : la ligne D	P.10
B - Un dispositif complet pour vous accompagner	
1. Un territoire mobilisé pour accueillir vos clients durant le chantier	P.12
2. Des tarifs avantageux sur toute la Métropole	P.14
3. Un dispositif complet d'informations et d'animations	P.16
4. Le soutien aux professionnels riverains	P.19

*BHNS : Bus électrique à haut niveau de service

En partenariat avec :



A. LE PROJET MON RÉSEAU GRANDIT

1. MON RÉSEAU GRANDIT : UN PROJET MÉTROPOLITAIN POUR FACILITER LES MOBILITÉS

Le projet *Mon réseau grandit* représente une transformation majeure pour le territoire, avec des bénéfices durables pour l'environnement, les mobilités, le développement économique de la métropole et au-delà. Le projet comprend :

LA CRÉATION D'UNE LIGNE B DE TRAMWAY ET D'UNE LIGNE D DE BHNS*

Ces lignes viennent s'ajouter aux lignes A de tramway et C du téléphérique. Le BHNS circulera sur une voie réservée, hors de la circulation générale. De quoi garantir un transport fiable et confortable avec des fréquences et une amplitude horaire similaires au tramway.

LES PEM DES CATALYSEURS

7 Pôles d'échanges multimodaux (PEM) sont créés et 2 réaménagés : ils facilitent les correspondances entre différents modes de déplacement (vélo, Tram, voiture, bus, cars interurbains...) et permettent de stationner son véhicule gratuitement pour rejoindre rapidement le cœur de métropole en transport en commun.

UN RÉSEAU BIBUS PLUS ATTRACTIF

Le réseau de transport sera réorganisé autour des lignes B & D et des Pôles d'échanges. À la clé : une meilleure desserte des communes, des quartiers et des zones d'activités économiques.

DES MODES DE TRANSPORT UNIVERSELS

Le Tram et le BHNS sont équipés pour être accessibles aux personnes à mobilité réduite. Aux heures creuses, les vélos sont autorisés dans le Tram.

UN CADRE DE VIE AMÉLIORÉ

Promenades réservées aux piétons et vélos, places, ambiances paysagères variées... De nouveaux espaces sont prévus, qui embelliront la ville et participeront à diminuer la pollution.

UN PROJET AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Bénéfique pour tous, l'amélioration du réseau de transport va faciliter les déplacements domicile-travail, l'accès aux services, et renforcer le dynamisme et l'attractivité d'un territoire plus vaste que la métropole.

UN RENOUVELLEMENT URBAIN DES QUARTIERS

Le Tram et le BHNS vont traverser Brest-centre, Saint-Martin, Bellevue et Lambézellec, quartiers qui bénéficieront d'une rénovation de leurs espaces publics.

UN ENGAGEMENT POUR L'ENVIRONNEMENT

12 km de pistes cyclables vont être déployés et des espaces verts seront aménagés le long des nouvelles lignes. Renforcer l'offre de transports en commun fonctionnant à l'énergie électrique, c'est aussi offrir une alternative à la voiture, et ainsi réduire les émissions de CO₂.

*BHNS : Bus électrique à haut niveau de service



UN CHANTIER COMPLEXE MAIS NÉCESSAIRE

Les travaux d'aménagement des lignes B & D incluent la rénovation de 200 km de réseaux souterrains : eau, électricité, gaz, télécommunications, chauffage urbain, fibre optique. Ils permettent d'améliorer et de sécuriser ces infrastructures pour les décennies à venir.

9,4 km
de lignes créées

9 PEM
créés ou réaménagés

TRAM & BHNS

DES MODES DE TRANSPORT :

FACILES

ÉCOLOGIQUES

CONFORTABLES

PRATIQUES

MODERNES

SILENCIEUX

ACCESSIBLES

80%
de la
plateforme
Tram
végétalisée

200 km
de réseaux
modernisés



2. RENFORCER LE MAILLAGE TERRITORIAL

À terme, *Mon réseau grandit* va garantir un réseau de transport connecté et efficace dans et autour de la métropole brestoise.

9,4 KM DE LIGNES CRÉÉES
5.1 km de Tram et 4.3 km de BHNS

11 STATIONS POUR LE TRAM
13 STATIONS POUR LE BHNS
17 MIN DE TEMPS DE PARCOURS

12 KM DE PISTES CYCLABLES
connectés aux autres mobilités, notamment au niveau des Pôles d'échanges multimodaux.

2 Tram
+ 1 BHNS
+ 1 téléphérique
=
25 km
de lignes



9 PÔLES D'ÉCHANGES MULTIMODAUX (PEM)

7 créés et 2 réaménagés : pour faciliter les correspondances entre les différents modes de déplacement... du bus à la marche à pied, du Tram à la voiture (parking gratuit), du car interurbain au vélo, du train au taxi.

3,5 MILLIONS DE VOYAGEURS/AN :

38 000 HABITANTS
23 000 SCOLAIRES & ÉTUDIANTS
21 000 EMPLOYÉS & PROFESSIONNELS
DESSERVIS À MOINS DE 600 M

1 EXTENSION DU CENTRE D'EXPLOITATION ET DE MAINTENANCE DU TRAM (CEMT)
Porte de Plouzané, afin d'accueillir les 8 nouvelles rames de la ligne B.

1 ASCENSEUR INCLINÉ
pour relier la station à l'hôpital de La Cavale Blanche.

4 PONTS
2 CRÉÉS Kergoat et Schuman (construit en parallèle du pont Schuman)
2 ÉLARGIS ET RENFORCÉS Villeneuve et Clemenceau

- Gare SNCF
- Gare routière
- Gare maritime
- Pôle d'échange multimodal (PEM)
- Dépôt Tram
- Aménagement cyclable en plus le long des lignes B & D



Ligne A (TRAM) : déjà existante, elle continue de desservir les principaux équipements et services.



Ligne B (TRAM) : elle reliera la Gare à Bellevue et l'Hôpital de La Cavale Blanche.



Ligne C (TÉLÉPHÉRIQUE) : le téléphérique connecte le bas de la rue de Siam aux Ateliers des Capucins.



Ligne D (BHNS) : elle reliera la Gare à Saint-Martin et Lambézellec avec une voie réservée, assurant un transport rapide et fiable.

Les noms de station ne sont pas définitifs et sont susceptibles d'évoluer dans le cadre du projet.

3. BIENTÔT UNE 2^e LIGNE DE TRAM : LA LIGNE B !

Reliant la gare de Brest à l'hôpital de La Cavale Blanche, la ligne B sera la deuxième ligne de tramway de la métropole brestoïse.

OU PASSERA LE TRAM ?



DES INFRASTRUCTURES SUR MESURE POUR LA LIGNE B

L'extension du Centre de maintenance situé Porte de Plouzané permettra d'accueillir les 8 nouvelles rames, l'ascenseur incliné de connecter le Tram à l'hôpital de La Cavale Blanche et la ligne empruntera pas moins de 4 ponts, 2 créés : Kergoat & Schuman*, 2 élargis et renforcés pour l'occasion : Villeneuve & Clemenceau.

**ouvrage construit en parallèle du pont Schuman*



Infographic summarizing the key statistics for Line B:

- 11 STATIONS** (Icon: tram stop)
- 8 RAMES** (Icon: tram)
- 17 min DE TEMPS DE PARCOURS** (Icon: clock)
- 200 PERSONNES PAR RAME** (Icon: people)
- 5,1 km DE LIGNE** (Icon: map)

4. ET AUSSI UNE LIGNE DE BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE : LA LIGNE D !

Connectant la gare de Brest à la Place des FFI à Lambézellec, la ligne D accueillera le premier BHNS (Bus électrique à haut niveau de service) de la métropole.

UN BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE, C'EST QUOI ?

Le Bus électrique à haut niveau de service circule sur une voie réservée, clairement identifiée, hors de la circulation générale comme le Tram. En résulte un moyen de transport plus rapide qu'un bus classique, fiable et confortable, avec des fréquences et une amplitude horaire similaires au tramway.

NOUVELLE PHYSIONOMIE URBAINE

Le projet permettra une rénovation des espaces publics traversés autour des lignes du Tram comme du BHNS. L'ensemble de la voirie fera l'objet d'un réaménagement : trottoirs élargis, création de pistes cyclables, mobilier urbain et éclairage public renouvelés et traitement paysager spécifique contribueront à l'émergence d'un paysage citadin inédit.

ACCESSIBLES POUR TOUS

Le Tram comme le BHNS sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les rampes d'accès et couloirs sont suffisamment larges et l'ouverture des portes est accompagnée d'un signal lumineux et sonore.

OÙ PASSERA LE BHNS ?

Fortement connectée au réseau (lignes A et B, Pôles d'échanges), la ligne desservira :

Les gares de Brest

La place de la Liberté

Le quartier de Saint-Martin

Les grands pôles scolaires : Kérichen et la Croix Rouge

Le quartier de Lambézellec



Boulevard Léon Blum en 2026

UN TRAJET
SIMPLE ET DIRECT
UNE RÉGULARITÉ

RAPIDITÉ GARANTIE
GRÂCE AUX VOIES DÉDIÉES
ET PRIORITÉS
AUX CARREFOURS



B. UN DISPOSITIF COMPLET POUR VOUS ACCOMPAGNER

1. UN TERRITOIRE MOBILISÉ POUR ACCUEILLIR VOS CLIENTS DURANT LE CHANTIER !

Le chantier des lignes B&D a forcément des impacts sur le quotidien des riverains du tracé (déviation, circulation et stationnement modifiés...).

La circulation reste cependant possible sur toute la métropole et dans la zone chantier, sauf cas particulier. Les accès riverains, piétons, commerces et livraisons sont partout maintenus. Si des coupures d'eau, d'électricité ou encore de connexion Internet sont à prévoir, elles ne sont que temporaires grâce à la mise en place de réseaux provisoires.

Pour réduire au maximum les impacts sur votre quotidien, plusieurs dispositifs sont mis en place :

CIRCULER PENDANT LES TRAVAUX



Une signalétique spécifique

Aux entrées de villes, aux abords du chantier et sur le chantier, des panneaux spécifiques aux messages rassurants et accueillants, dont l'objectif est d'accompagner l'automobiliste, le piéton et le riverain sont installés pour faciliter votre quotidien.

> Itinéraires conseillés, cheminements piétons, accès commerces, explication des travaux.



BREIZHGO

bibus

Des réseaux Bibus / BreizhGo spécialement adaptés

Pendant le chantier, le réseau Bibus s'adapte avec la déviation de certaines lignes, qui évitent les rues en travaux tout en restant au plus près des anciens arrêts, des établissements scolaires et des secteurs commerciaux. Le réseau Bibus reste par ailleurs connecté au réseau BreizhGo desservant tout le Finistère, grâce à un travail partenarial mené avec la Région Bretagne.

> Plus d'infos sur :

- breizhgo.bzh ou au 02 99 300 300

- bibus.fr / sur son Appli ou au 02 98 80 30 30



RASSURER SES CLIENTS



La métropole se transforme pour un avenir plus dynamique.

L'enjeu est de concourir ensemble à l'attractivité du territoire en émettant collectivement une communication positive sur l'accessibilité de la métropole. Pendant cette période, nous vous accompagnons pour rassurer vos clients. Une question concernant l'itinéraire le plus rapide pour rejoindre votre établissement ?

Les meilleurs tarifs pour stationner ? Les itinéraires bus ? La localisation des parkings relais ? Comment s'informer durant le chantier ...

Retrouvez toute l'info des pages 14 à 18 et en contactant vos médiateurs qui répondront à toutes vos questions.

> Tous mobilisés pour vous accompagner !

2. DES TARIFS AVANTAGEUX SUR TOUTE LA MÉTROPOLE



EN TRANSPORTS EN COMMUN C'EST PRATIQUE ET ÉCONOMIQUE !

- **En semaine** : 1 voyage à 1,44€ (au lieu de 1,70€) en optant pour le pass Liberté, soit le prix du ticket au carnet de 10.
- **Les samedis, dimanches et jours fériés** : voyagez 1 journée à 4,50€ seulement pour 4 personnes en optant pour le ticket petit groupe.
- **Vous craquez pour le mois** : il vous en coûtera de 22,50€ à 35€ suivant votre situation.

P+R

L'USAGE DES PARKINGS RELAIS GRATUITS VOUS SIMPLIFIE LA VIE !



Laissez votre véhicule en lieu sûr, pour accéder au centre-ville en évitant embouteillages et problèmes de stationnement ! Pour cela, gardez votre voiture dans l'un des 4 P+R et continuez votre trajet en Tram (temps de trajet garanti !) ou en bus. Idéalement situés le long du Tram, les P+R sont gratuits sur présentation, en sortie, d'un titre de transport Bibus validé.

> Horaires et capacités

- **P+R Fort Montbarey** (174 places) et **Porte de Gouesnou** (195 places) ouverts tous les jours de 5h à 1h.
- **P+R Porte de Guipavas** (80 places) ouvert tous les jours de 6h30 à 20h30.
- **P+R Place de Strasbourg** (233 places) ouvert du lundi au samedi de 5h à 1h et fermé les dimanches et jours fériés.



Avenue Foch en 2026

STATIONNEZ MALIN !

Le stationnement payant est maintenu afin de faciliter la rotation des véhicules et l'accès au centre-ville.

Les parkings existants en surface et en ouvrage ont des capacités permettant d'accueillir les habitants et usagers en phase chantier.

Sur voie publique :

- 30 min de stationnement gratuites / jour : idéal pour le click & collect chez vos commerçants
- De 12h à 13h30, de 19h à 9h, et les dimanches et jours fériés : le stationnement est gratuit sur la voie publique et dans les parkings en enclos Château, Sangnier et Parc à Chaines

- Le parking Kerfautras : 535 places gratuites dont 12 pour les personnes à mobilité réduite
- Le parc à chaînes (Ouest) : 240 places gratuites dont 5 pour les personnes à mobilité réduite

Dans les parkings c'est plus économique :

- Sur la voie publique : 3h = 5€
- Dans les parkings la 3^e heure est offerte : 2h = 3h = 3,40€

Plus d'informations sur le stationnement à Brest en scannant ce QR Code :



Découvrez différentes solutions d'abonnements sur brest-park.fr

	Jaurès, Liberté, Coat ar Gueven, Saint Louis, Les Capucins	Des îles	Napoléon III
Abonnement jour/nuit 24h/24	90€/mois		50€/mois
Abonnement 6 jours fixes 7h30 à 20h	60€/mois	60€/mois	30€/mois
Abonnement 5 jours fixes 7h30 à 20h	50€/mois	50€/mois	20€/mois

3. UN DISPOSITIF COMPLET D'INFORMATIONS ET D'ANIMATIONS

COMMENT S'INFORMER ?

Une équipe de médiation de proximité est là pour répondre à toutes vos questions, ou même organiser une visite de chantier, jusqu'à la livraison du projet en 2026.

- 3 médiateurs terrain** sillonnent les abords des chantiers à pied ou à vélo, secteur par secteur. Leur mission ? Aller à la rencontre des riverains, commerçants, professionnels, les écouter, et aller chercher l'information. À ce titre, ils sont notamment chargés de faciliter les accès (piétons, commerces), les livraisons ou déménagements.
- 1 médiatrice animatrice** présente le projet dans les quartiers, sur les marchés ou dans votre structure et organise des visites guidées du chantier.



MORAD AKOH

Médiateur chantier sur Bellevue
morad.akoh@tram2.bzh
07 72 08 07 30



MICHEL LE CORRE

Médiateur chantier sur Lambézellec
michel.lecorre@tram2.bzh
07 72 13 04 61



GAEL MALGORN

Médiateur chantier sur Brest-centre
gael.malgorn@tram2.bzh
07 72 08 07 31



SYLVIE SABOUREAU

Médiatrice animatrice
sylvie.saboureau@tram2.bzh
06 40 39 27 49

ILS VOUS ATTENDENT DANS VOS BOÎTES AUX LETTRES

Différents supports vous donnent des nouvelles de l'avancée des travaux et du projet.



Pour tous :

Une newsletter est éditée chaque semaine pour connaître les travaux en cours sur la semaine et à venir ! Pour s'inscrire : monreseaugrandit.fr

Inscription à la newsletter en scannant ce QR code :



Sur toute la métropole :

« **entre les lignes** », le journal du projet vous explique les enjeux et étapes du projet, complété par le « **carnet de chantier** », à conserver chez soi pour toute la durée du chantier.



Pour les riverains du chantier :

Un dispositif spécifique est mis en place avec le « **journal du chantier** » présentant les travaux par quartier, ainsi que des « **lettres info flash** » dès que l'actualité du chantier le nécessite.



À CONSULTER EN LIGNE

Toute l'info chantier est disponible en ligne ou sur mobile et actualisée en temps réel :

Un site web projet :

monreseaugrandit.fr sur lequel vous retrouverez toutes les infos :

- **Nouvelles du projet en photos ou vidéos**, histoire des lieux et quartiers traversés, paroles d'élus, de professionnels ou d'habitants, avancées du chantier,
- **Une carte interactive** pour bien repérer où passent les lignes B & D,
- **Un calculateur de temps de trajet** pour découvrir demain vos temps de parcours,
- **Une maquette 3D** du projet pour voyager dès maintenant dans le futur !

Une application et un site chantier :

Infos et actus sur le chantier au jour le jour. Retrouvez les 9 secteurs de travaux, les plans de circulation, les itinéraires conseillés, des informations pratiques. Consultez les **infos en ligne**, abonnez-vous aux **newsletters** ou aux **notifications sur mobile** reçues dès la création d'une fiche travaux.



Télécharger l'Appli « **Infos chantier Mon réseau grandit** » en scannant ce QR code :





TOUTE L'INFO À RETROUVER...

En mairie ou à bord du Van mobile qui se déplace dans toute la métropole, avec jamais bien loin les médiateurs...



En mairie de quartier !

Les médiateurs réalisent des permanences en mairie pour échanger avec vous, et mettre à votre disposition toute la documentation sur le projet et le chantier :

- Le lundi après-midi en mairie de Lambézellec et de Brest-centre,
- Le mardi après-midi en mairie de Bellevue.



En Van mobile !

Un Van mobile sillonne les quartiers et vient à votre rencontre.

Une façon simple pour tout comprendre sur le projet et suivre pas à pas l'avancée du chantier : expositions pédagogiques, documentation pratique (guides, dépliants, plans de circulation, etc.) :

- Le jeudi matin au marché de Bellevue
- Le vendredi matin au marché de Lambézellec
- Le dimanche matin au marché de St-Louis
- Et sur les événements de la métropole !



LE DIALOGUE CONTINUE

Des réunions pour les commerçants

Pour tout savoir sur les dispositifs d'accompagnement pour les entreprises et les ajustements côté commerces, Brest métropole organise, en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie du Finistère et la Chambre des métiers et de l'artisanat, des réunions d'information ouvertes à tous.

VOUS AVEZ UNE QUESTION ? VOUS CONSTATEZ UNE ANOMALIE SUR LE CHANTIER ?



Faites-nous remonter l'info via l'Appli Infos chantier, par mail ou par téléphone au 02 98 80 99 00 en contactant votre médiateur !



Consulter le planning des événements du projet sur monreseaugrandit.fr ou en scannant ce QR Code :



4. LE SOUTIEN AUX PROFESSIONNELS RIVERAINS

PROFESSIONNELS RIVERAINS : VOTRE AVIS COMPTE

Mon réseau grandit tisse sa toile pour mieux desservir la métropole et faciliter les déplacements. En amont et pendant le chantier, pas question d'oublier les professionnels riverains.

Commerçants, artisans, entreprises et associations en activité à proximité immédiate des tracés des nouvelles lignes de tramway et de Bus à haut niveau de service bénéficient d'un accompagnement spécifique tout au long du projet et du chantier.



Pour mieux vous connaître un questionnaire à remplir par les professionnels riverains du chantier a été diffusé.

Vous êtes nouveaux : téléchargez le questionnaire sur monreseaugrandit.fr ou demandez-le à votre médiateur via l'adresse contact@tram2.bzh.



DEUX DISPOSITIFS POUR VOUS ACCOMPAGNER

1 LA COMMISSION D'INDEMNISATION À L'AMIABLE

Consciente de l'impact de ces travaux, Brest métropole accompagne les professionnels avec une Commission d'indemnisation à l'amiable des préjudices (CIA) liés au chantier du projet *Mon réseau grandit*. La commission qui examine les dossiers est composée d'élus de la Chambre de commerce et d'industrie, de la Chambre de métiers et de l'artisanat et de Brest métropole.

 Télécharger le dossier de demande d'indemnisation à l'amiable des professionnels riverains du projet



Qu'est-ce que la CIA ?

La Commission d'indemnisation à l'amiable (CIA) a pour objet d'examiner les demandes d'indemnisation présentées par les professionnels riverains du chantier *Mon réseau grandit*, en exercice avant l'obtention de la Déclaration d'utilité publique du projet DUP (le 25 avril 2023), et de proposer, une indemnisation à l'amiable du professionnel pour les préjudices économiques effectifs subis.

Dans le cas d'une reprise de fonds de commerce postérieure à la DUP, le repreneur peut présenter une demande d'indemnisation à condition que l'activité précédente soit conservée.

Quel dommage est indemnisable ?

Pour être indemnisable, le dommage doit avoir un caractère direct, être actuel et certain, être anormal (présenté un caractère de gravité) et spécial.

Le demandeur devra donc démontrer que son établissement subit un dommage direct et anormal caractérisé par une perte de chiffre d'affaires en relation directe avec les travaux liés au projet *Mon réseau grandit*.

La période indemnisée correspond à la durée pendant laquelle un dommage direct et anormal a été constaté.

Cette baisse de chiffre d'affaires doit excéder la part de gêne que les riverains de la voie publique sont tenus de supporter en contrepartie des aisances de voirie dont ils bénéficient en temps ordinaire.

Le principe d'une baisse moyenne de chiffre d'affaires supérieure ou égale à 10 % sur une période de 3 mois consécutifs minimum ou susceptible de porter atteinte à la pérennité de l'entreprise est retenu.

L'indemnité est calculée à partir d'une perte de marge brute constatée sur la période retenue par la commission en comparaison des 5 dernières années, en intégrant éventuellement des facteurs spécifiques à l'entreprise (congés, saisonnalité, périodes de confinement, tendances constatées ...).

Les dossiers ne pourront être déposés qu'à l'expiration d'un délai minimum de 3 mois après le début de la perte de chiffre d'affaires imputable au chantier du projet *Mon réseau grandit*, sauf en cas d'urgence motivée.

Puis-je faire plusieurs demandes d'indemnisation ?

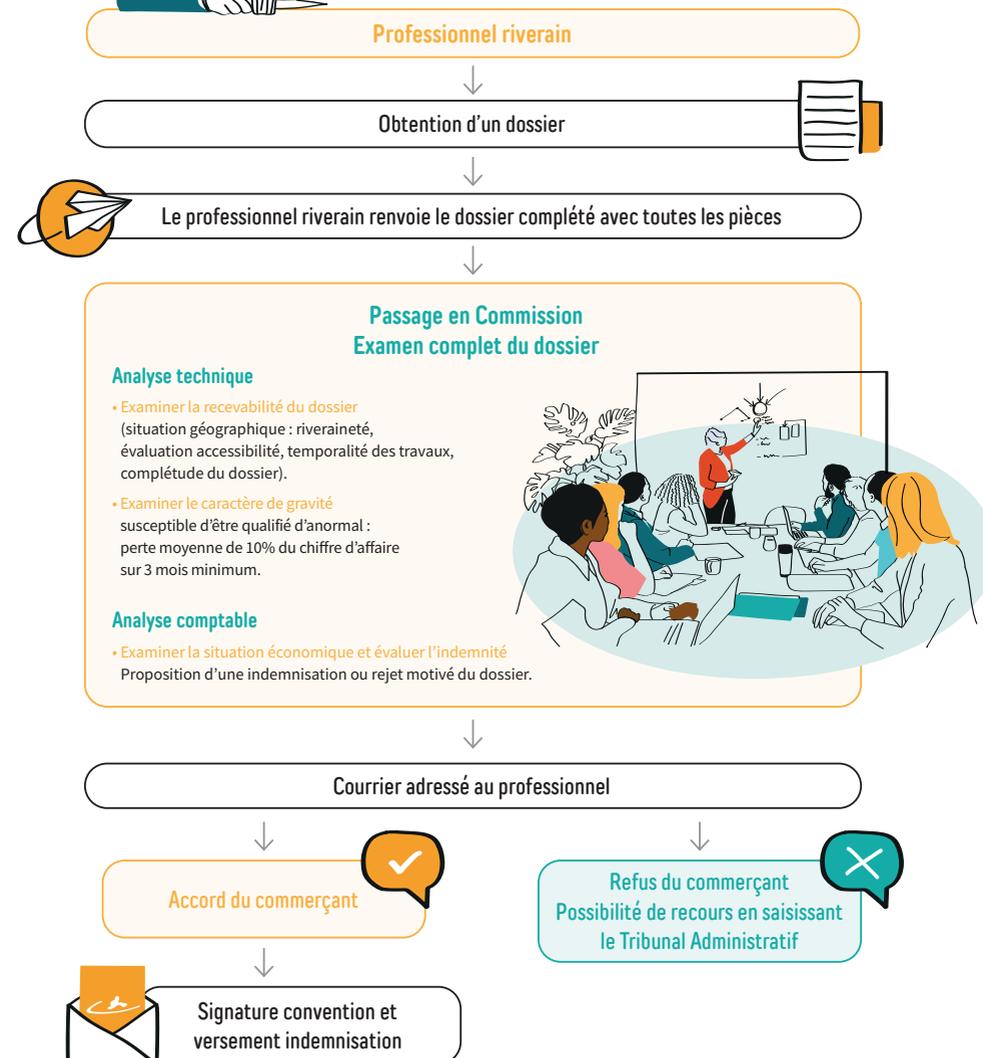
Plusieurs demandes d'indemnisation concernant des périodes de travaux successives pourront être déposées par le même requérant en respectant toutefois un délai de 3 mois minimum entre 2 demandes.

OBTENIR UN DOSSIER

- En contactant l'équipe Tram2 au 02 98 80 99 00 - cia@tram2.bzh
- En le téléchargeant en ligne : rubrique Professionnels riverains

Comment adresser ma demande ?

- Le dépôt des dossiers devra être effectué par :
- Courrier recommandé avec accusé de réception adressé au siège de la CIA : Tram2 / BMa SPL 9 Rue Duquesne CS 23821 29238 Brest Cedex 2.
 - Courrier recommandé électronique avec accusé de réception à l'adresse : cia@tram2.bzh



2 — LE PRÊT A TAUX BONIFIÉ ET L'AIDE AU RÉCHELONNEMENT

Afin de renforcer le soutien aux entreprises et en complément de la Commission d'indemnisation amiable, Brest métropole, la Chambre de Commerce du Finistère, la Chambre des Métiers et de l'artisanat de Bretagne (CMA de Bretagne) et les banques partenaires ont souhaité mettre en place des dispositifs de Prêt à taux bonifié (prêt à taux zéro pour le bénéficiaire) et d'aide au rééchelonnement d'un prêt existant.

○ Qui est concerné ?

Sont éligibles aux dispositifs les entreprises définies comme Petites et Moyennes Entreprises (PME, selon les critères européens). L'octroi de ces aides, cumulables entre elles, sont soumises aux conditions suivantes :

- Être située à proximité du chantier de la 2^e ligne de tramway ou du Bus électrique à haut niveau de service (BHNS), jusqu'au premier carrefour des rues adjacentes,
- Avoir une baisse d'au moins 10 % du Chiffre d'Affaires (CA), imputable au chantier du projet *Mon Réseau Grandit*, sur une période de 3 mois minimum, par rapport à la même période de l'année 2022,
- Être à jour des obligations fiscales et sociales et ne faisant pas l'objet d'une procédure collective ou d'une procédure contractuelle (conciliation ou mandat ad hoc).

○ Comment procéder ?

La demande auprès de la banque partenaire doit être accompagnée :

- D'une attestation de la perte de CA obtenue auprès de l'expert-comptable ou du centre de gestion agréé,
- D'une attestation de proximité des travaux obtenue auprès de BMA SPL : contact@tram2.bzh,
- Une attestation du respect des obligations fiscales et sociales obtenue auprès des services fiscaux.



○ Comment cela fonctionne ?

Le dossier de demande de prêt devra être déposé auprès de l'établissement bancaire dans un délai maximum d'un an, après constatation des conditions d'éligibilité.

• Le Prêt à taux bonifié

Le dispositif de Prêt à taux bonifié a vocation à prendre en charge les intérêts d'un Prêt bancaire allant de 5 000€ à 25 000€, selon la baisse de CA constatée, sur une durée de remboursement jusqu'à 60 mois dont un différé en capital et en intérêts de 12 mois.

Ce prêt doit permettre de faire face aux difficultés de trésorerie pouvant être rencontrées durant le chantier et non pour financer des travaux du local.

Une entreprise peut solliciter 2 Prêts sur la période (du 3 avril 2023 à début 2027) pour un montant cumulé maximum de 25 000€ ou une aide au rééchelonnement et un prêt à taux bonifié.

• La prise en charge des frais liés au rééchelonnement d'un prêt en cours

L'aide au rééchelonnement, non applicable aux Prêts Garantis par l'Etat (PGE), peut être sollicitée dans le cadre d'une baisse de CA impliquant la prise en charge des coûts du rééchelonnement d'un montant maximum de 1 000€ pour un différé pouvant aller jusqu'à 12 mois.

○ Suivi du dispositif

Les dossiers sont communiqués aux financeurs (Brest métropole, CCI du Finistère et CMA de Bretagne) pour étude et vérification de la complétude. Un comité de pilotage, composé d'élu.es de Brest métropole, de la CCI du Finistère et de la CMA de Bretagne, émettra un avis sur les dossiers déposés, avant approbation du Bureau de la métropole.

○ Qui contacter ?

Votre banque est le point d'entrée pour la mise en place de ces dispositifs.

Banques partenaires



LES GRANDS JALONS DU PROJET



24 mars 2023
Déclaration de projet

3 avril 2023
**Lancement du chantier
des déviations de réseaux**

Mi 2023
Enquête environnementale

Avril 2023
**Déclaration d'utilité
publique du projet**

2024
Travaux Tram et BHNS

Fin 2025
Essais

Début 2026
Mise en service

CONTACTS UTILES POUR VOUS ACCOMPAGNER

● **Équipe projet Tram2 / BMa SPL**
9 Rue Duquesne CS 23821
29238 Brest Cedex 2
02 98 80 99 30 / cia@tram2.bzh

● **Chambre de commerce
et d'industrie de Brest**
Brest-Contacts Tramway
1, place du 19e RI
BP 92028 - 29220 Brest cedex 2
02 98 00 38 17
commerce@cci-brest.fr
Votre contact :
anne-solenne.danielou@bretagne-ouest.cci.bzh

● **Chambre de métiers et de l'artisanat
du Finistère**
Antenne de Brest
5, rue Jacques Daguerre
ZI de Kergaradec
29850 Gouesnou
02 52 07 70 00
accueil.brest@cma29.fr
Votre contact :
accueil.brest@cma-bretagne.fr

● **Brest métropole**
Service relations entreprises
CS 73826
29238 Brest cedex 2
02 98 33 50 50
contact@brest-metropole.fr
Votre contact :
relations-entreprises@brest-metropole.fr

